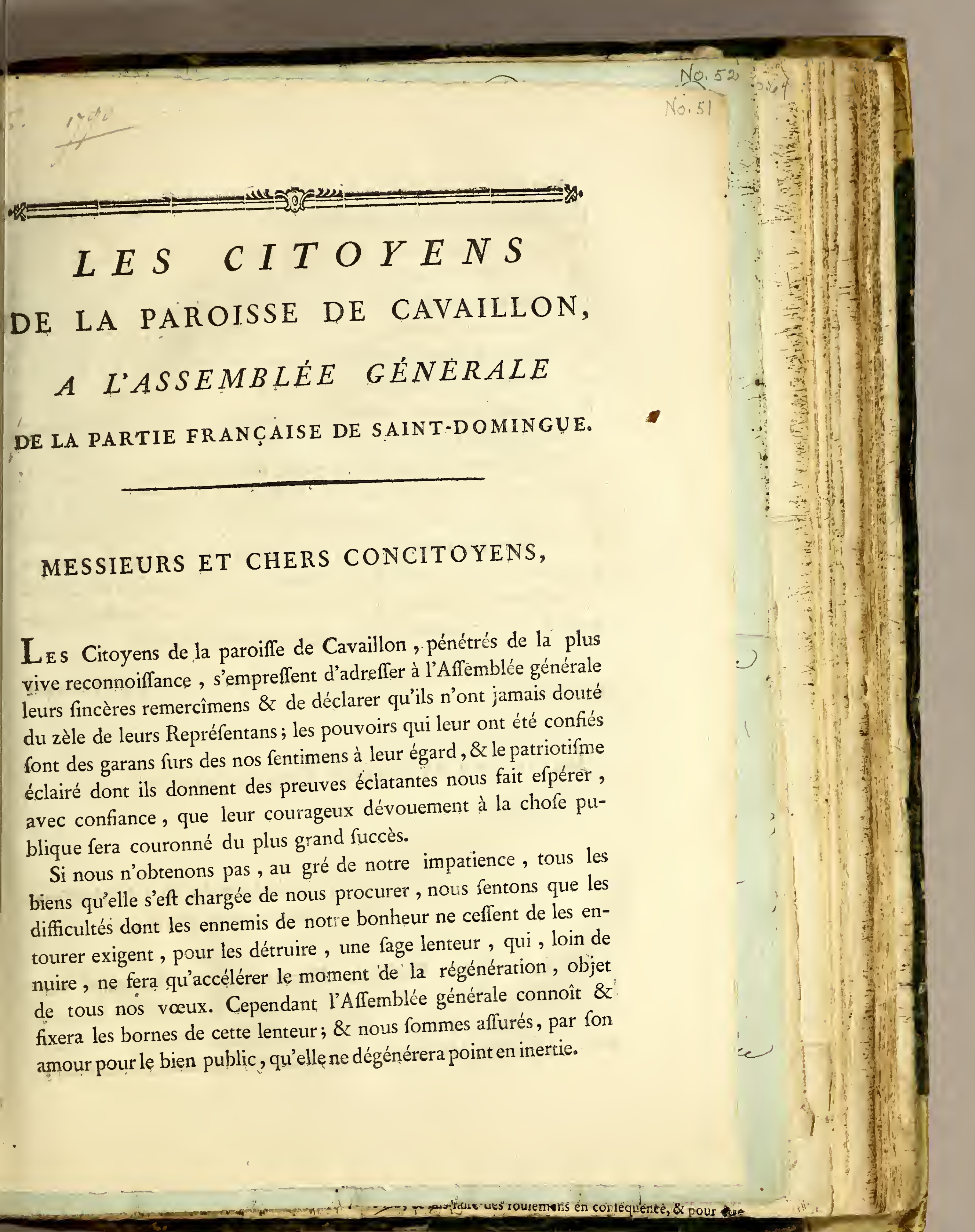



CHADENAT
PARI
4120
1.
12
48
GAUDEO
John Carter Brown Library
Brown University



LES CITOYENS DE LA PAROISSE DE CAVAILLON, A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA PARTIE FRANÇAISE DE SAINT-DOMINGUE.

MESSIEURS ET CHERS CONCITOYENS,

Les Citoyens de la paroiſſe de Cavaillon, pénétrés de la plus vive reconnoiſſance, s'empreſſent d'adreſſer à l'Aſſemblée générale leurs ſincères remercîmens & de déclarer qu'ils n'ont jamais douté du zèle de leurs Repréſentans; les pouvoirs qui leur ont été confiés ſont des garans ſurs des nos ſentimens à leur égard, & le patriotiſme éclairé dont ils donnent des preuves éclatantes nous fait eſpérer, avec confiance, que leur courageux dévouement à la choſe publique ſera couronné du plus grand ſuccès.

Si nous n'obtenons pas, au gré de notre impatience, tous les biens qu'elle s'eſt chargée de nous procurer, nous ſentons que les difficultés dont les ennemis de notre bonheur ne ceſſent de les entourer exigent, pour les détruire, une ſage lenteur, qui, loin de nuire, ne fera qu'accélérer le moment de la régénération, objet de tous nos vœux. Cependant l'Aſſemblée générale connoît & fixera les bornes de cette lenteur; & nous ſommes aſſurés, par ſon amour pour le bien public, qu'elle ne dégénérera point en inertie.



Les ennemis du bon ordre & de la paix ne ſauroient être trop tôt démaſqués, ni trop tôt livrés à l'exécration publique. L'Aſſemblée générale tient dans ſes mains toutes les forces, toute l'énergie de la Colonie : un ſeul mot peut mettre tout en action ; & cette action ſera d'autant plus vive, que tous les eſprits ſont animés d'un zèle vraiment patriotique, & ſe rappellent avec plaiſir qu'en ſe deſſaiſiſſant de tous leurs droits, ils les ont tranſmis à des Citoyens aſſez courageux, aſſez fermes, aſſez ſages, pour ne pas laiſſer douter que l'uſage qui en ſera fait ne tournera jamais qu'à l'avantage & au bien de la Colonie.

Nous ſommes ſi éloignés de croire que vous ayez jamais excédé vos pouvoirs, comme ont voulu l'inſinuer les ennemis du bien public, que s'il manquoit quelques expreſſions, quelques formalités à ceux dont vous êtes déjà revêtus, nous vous offrons de vous en envoyer de nouveaux & de leur donner toute l'extenſion néceſſaire.

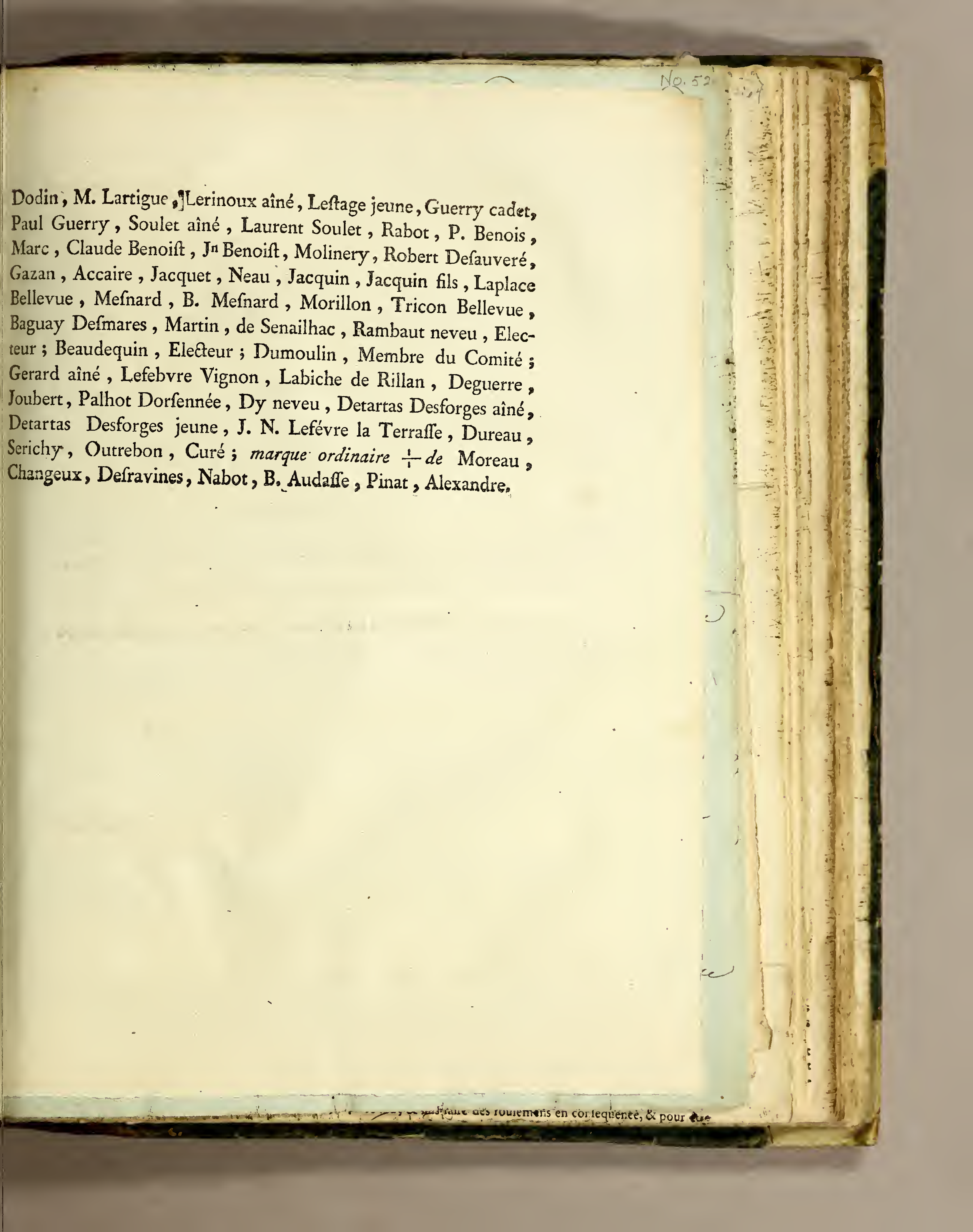
Voilà notre profeſſion de foi ; & nous jurons, ſur l'autel de l'honneur & du patriotiſme, de ne jamais nous en départir.

Nous avons l'honneur d'être avec un reſpectueux & fraternel attachement,

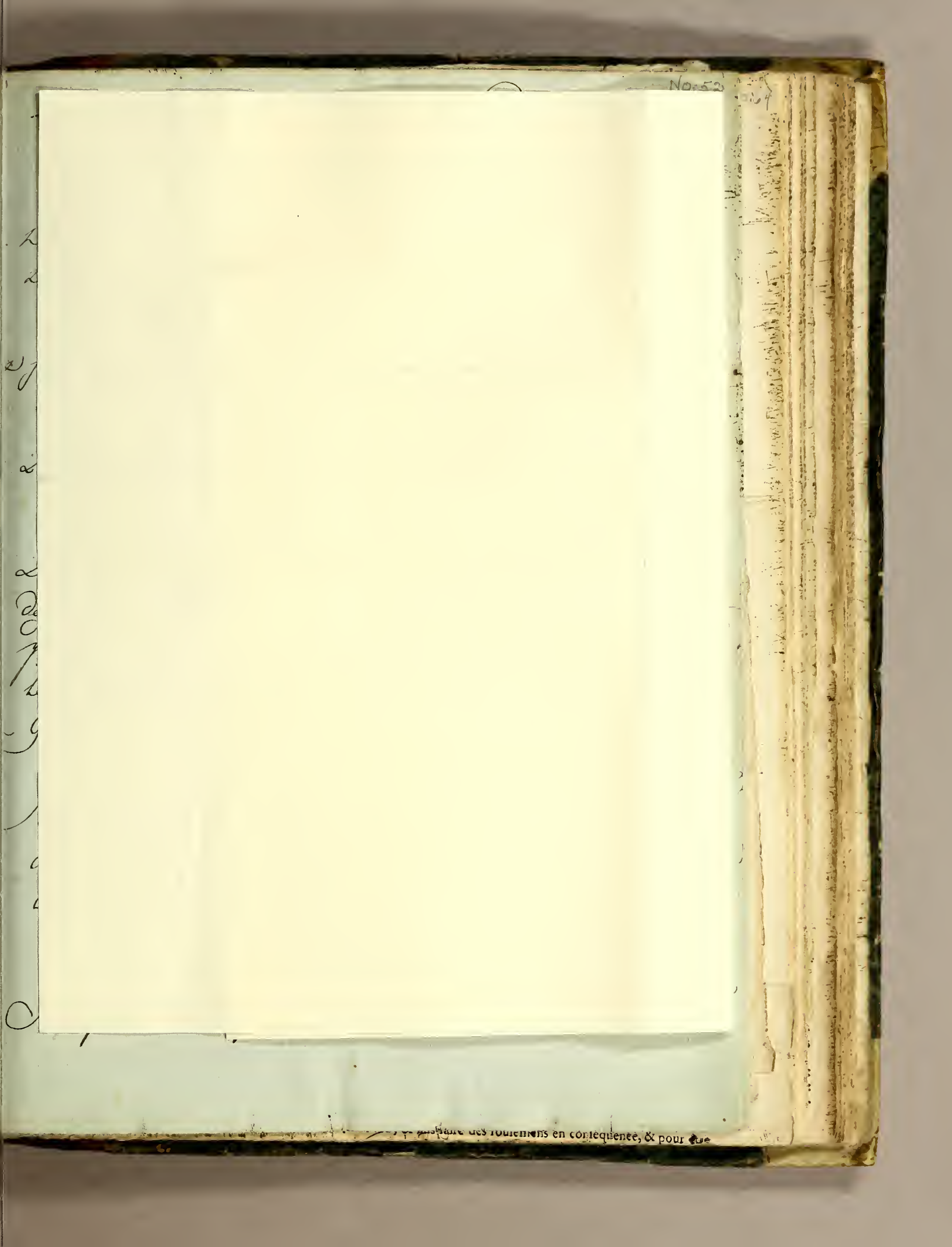
MESSIEURS ET CHERS COMPATRIOTES,

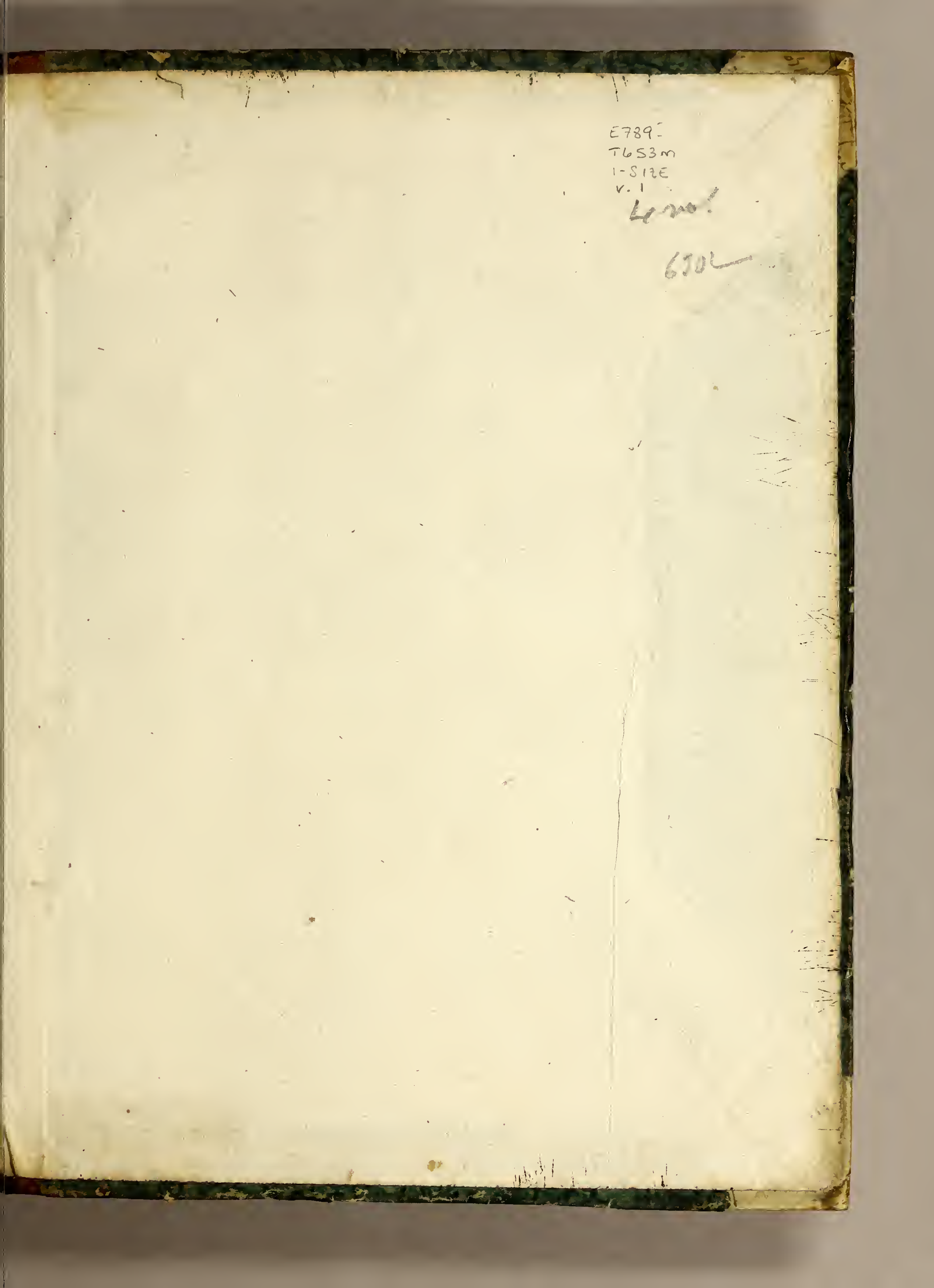
Vos très-humbles & très-obéiſſans
ſerviteurs & frères,

Signé, BERRET, Préſident ; REFFUVEUILLE, Secrétaire par l'abſence ; Le Gendre, Lavergne, Membre du Comité ; Genin, d'Aſſiotz, Rouſſau l'aîné, Macé, R. Ballix, Bourjolly de Sermaize, Dazema, Mullon, Leſluin, Guerry, Izambaut, Boudeaud,



Dodin, M. Lartigue, Lerinoux aîné, Leſtage jeune, Guerry cadet, Paul Guerry, Soulet aîné, Laurent Soulet, Rabot, P. Benois, Marc, Claude Benoiſt, J^n Benoiſt, Molinery, Robert Deſauveré, Gazan, Accaire, Jacquet, Neau, Jacquin, Jacquin fils, Laplace Bellevue, Meſnard, B. Meſnard, Morillon, Tricon Bellevue, Baguay Deſmares, Martin, de Senailhac, Rambaut neveu, Electeur; Beaudequin, Electeur; Dumoulin, Membre du Comité; Gerard aîné, Lefebvre Vignon, Labiche de Rillan, Deguerre, Joubert, Palhot Dorſennée, Dy neveu, Detartas Desforges aîné, Detartas Desforges jeune, J. N. Lefévre la Terraſſe, Dureau, Serichy, Outrebon, Curé; *marque ordinaire* + *de* Moreau, Changeux, Deſravines, Nabot, B. Audaſſe, Pinat, Alexandre.


No. 52
en conséquence, & pour


E789-
T653m
I-SIZE
v. 1

